

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

PDG : condamnation des propos de Jean Ping

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LE verbe haut, le Parti démocratique gabonais (PDG), par le truchement de son Porte-parole, Frédéric Massavala Maboumba, a condamné hier, de la plus forte des manières, les propos tenus le 1er juillet dernier, dans la capitale française, par l'ancien candidat de l'opposition à l'élection présidentielle de 2016, Jean Ping. Propos à travers lesquels il a prétendu que "le président de la République, Ali Bongo Ondimba,

serait venu lui-même en hélicoptère, armé de bazooka, pour tirer à la mitrailleuse lourde sur son QG, accompagné du ministre français Jean-Yves Le Drian". Des faits qui se seraient déroulés, selon l'entendement de l'ancien champion de l'opposition, au soir de la proclamation des résultats du dernier scrutin présidentiel. Des déclarations qui, a indiqué l'orateur, prêteraient à rire. Sauf que, a-t-il précisé, "le PDG s'étonne de la légèreté avec laquelle ce compatriote, dans sa lancée belliqueuse, jette l'opprobre sur un haut dignitaire d'un pays ami, qui du reste

n'était pas à Libreville". Puis, le Porte-parole du PDG d'ajouter : "Jean Ping est coutumier de ces faits. On se souvient de son funeste et inconvenant cafard d'une part et de ses propos discourtois où il qualifiait un chef d'État africain de voyou d'autre part." Et Massavala de marteler : "Le Gabon, faut-il le rappeler, reste un État de droit. Son espace politique ne saurait être un champ de transgression permanente, de diffamations et d'outrances gratuites. Car le mensonge et l'affabulation, trop souvent répétés finissent par révéler la véritable nature de leur auteur."



Photo: Jocelyn Abifa

Le porte-parole du PDG, Frédéric Massavala Maboumba, lors de son intervention.

Nominations à la HAC : une entorse à la "Décennie de la femme gabonaise"



Photo: YFI

Une vue de l'équipe sortante de la HAC. Peu ont été reconduits.

Josiane MBANG NGUEMA
Libreville/Gabon

L'ABSENCE de femmes sur la liste des conseillers membres nommés à la Haute autorité de la Communication (HAC), lors du Conseil des ministres du 3 juillet dernier tenu à Oyem, dans la province du Woleu-Ntem, n'est pas passée inaperçue. Une fois de plus et comme dans l'équipe sortante, les femmes des médias et du secteur de la communication ont encore été oubliées, et ne seront pas représentées dans

cette institution de régulation des médias. Dans la corporation c'est l'incompréhension et plusieurs questions fusent : Ne s'est-il trouvé aucune femme compétente digne d'être propulsée conseiller membre ? N'existe-t-il pas dans la corporation et même ailleurs au sein de la société des femmes pétries de talents et d'intelligence capables de porter des idées, de discuter et défendre les droits de la presse sur la même table que les hommes ? Qu'en est-il de la loi instituant les quotas de 30 % de femmes

aux postes de responsabilité ? Pourquoi l'égalité des genres n'a-t-elle pas été prise en compte lors de ces nominations ? Des interrogations légitimes, d'autant plus que la HAC est actuellement la seule institution où les femmes semblent ne pas avoir droit de cité. Dans un pays considéré comme modèle de promotion de la femme et de ses droits, les nominations à la HAC constituent une tâche et une sérieuse entorse à la "Décennie de la femme gabonaise", qui a pourtant enregistré des avancées considérables.

Owendo/Conseil municipal : vote à l'unanimité du compte administratif

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LE conseil municipal de la commune d'Owendo s'est réuni hier dans l'enceinte de la mairie en session ordinaire pour l'examen et le vote du compte administratif exercice 2022. En présence de la gouverneure de l'Estuaire, Marie-Françoise Dikoumba, et des conseillers municipaux. Occasion pour les participants de se pencher sur le compte administratif de l'exercice 2022 qui présente un résultat excédentaire cumulé au titre de l'exercice 2022, arrêté à la somme de 10 288 824 561 FCFA. Après vérification du quorum, les conseillers municipaux ont procédé à l'adoption de l'ordre du jour. Aussi, le bureau du conseil de la commune d'Owendo dit avoir atteint ses objectifs pour l'année 2022 en matière de re-

couvrement. En effet, les recettes propres prévues pour un montant de 1 244 070 000 FCFA et, ce conformément au relevé des conclusions du 17 novembre 2021 des travaux du débat d'orientation budgétaire exercice 2022, ont été réalisées à hauteur de 1 274 824 043 FCFA. Soit un excédent de 30 754 043 FCFA. "Ces résultats démontrent la volonté du bureau actuel à mettre en œuvre les recommandations du gouvernement sur instructions du président de la République, Ali Bongo Ondimba, en matière de bonne gouvernance", a souligné Jeanne Mbagou, la maire de la commune. Sur un tout autre point, le conseil municipal a donné son accord au maire de la commune pour négocier et signer une convention avec la société Sanivit pour la construction d'un centre de traitement d'ordures ménagères.



Photo: SNN

Une vue des échanges lors de la session ordinaire du Conseil municipal.